

Département
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720**

Séance du samedi 9 mars 2024
N°20240309-05

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
6	6	6

L'an deux-mille-vingt-quatre et le samedi neuf mars à 17h00 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Alain ROUGET, le Maire.

Date de la Convocation
21/02/2024

Etaient présents :
ESPINASSE Joël, JULIEN Christian, Virginie PEIRS, Alain ROUGET, : Jessie VALGALIER, Bernard PELLET,
Absents excusés aucun

Date d'affichage
21/02/2024

Le Maire indique qu'il convient de procéder à la détermination des Opérations Budgétaires 2024. Après discussions, le conseil décidé les OB comme suit :

Objet de Délibération
Orientations Budgétaires

OP	DESIGNATION	RAR	2024
26	ACQUISITION MATERIEL		3 080.98 €
33	MODERNISATION DES WC PUBLICS		49 580.98 €
36	RAMBARDES ET MURS	5 500.00 €	
38	COEUR DE VILLAGE		206 000.00 €
39	ROUTE DE LA GRAVE		60 000.00 €
49	SITE PATRIMONIAL REMARQUABLES	12 400.00 €	40 919.02 €
50	EGLISE BATIMENT COMMUNAUX		20 000.00 €
51	LA TOUR - SECURISATION		56 000.00 €
52	ADRESSAGE PLAQUE DE RUES		10 975.45 €
53	CONTENEURS ENTERRES	25 000.00 €	25 000.00 €
55	BATIMENT AUBERGE	8 800.00 €	65 150.05 €
56	PLATE FORME DE LA TOUR		2 345.37 €
		51 700.00 €	539 051.85 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
09/03/2024
et publication du
09/03/2024

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les OB pour un montant total
539 051.85 €

Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
Alain ROUGET

